Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°29

Commune associée	Tiarei
Référence de la fiche	FA_T29
Référence du site	PK 24.8
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	15/03/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
247968	8059243

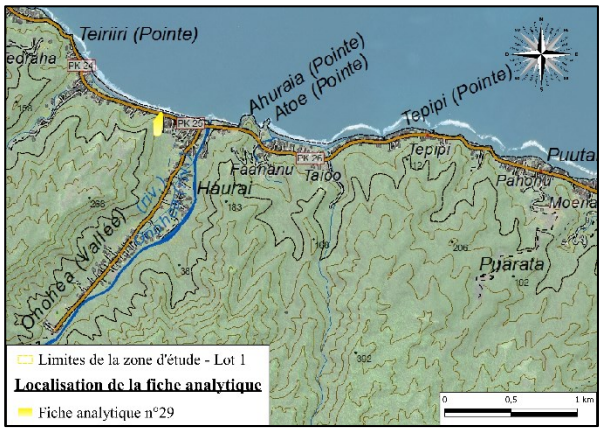

Contexte

Topographie	Versant de 85 m de haut avec des pentes comprises entre 35° et 50°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement principale
Géomorphologie	Front de planèze / Falaise morte
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements historiques

Résultats des investigations

Points d'observations

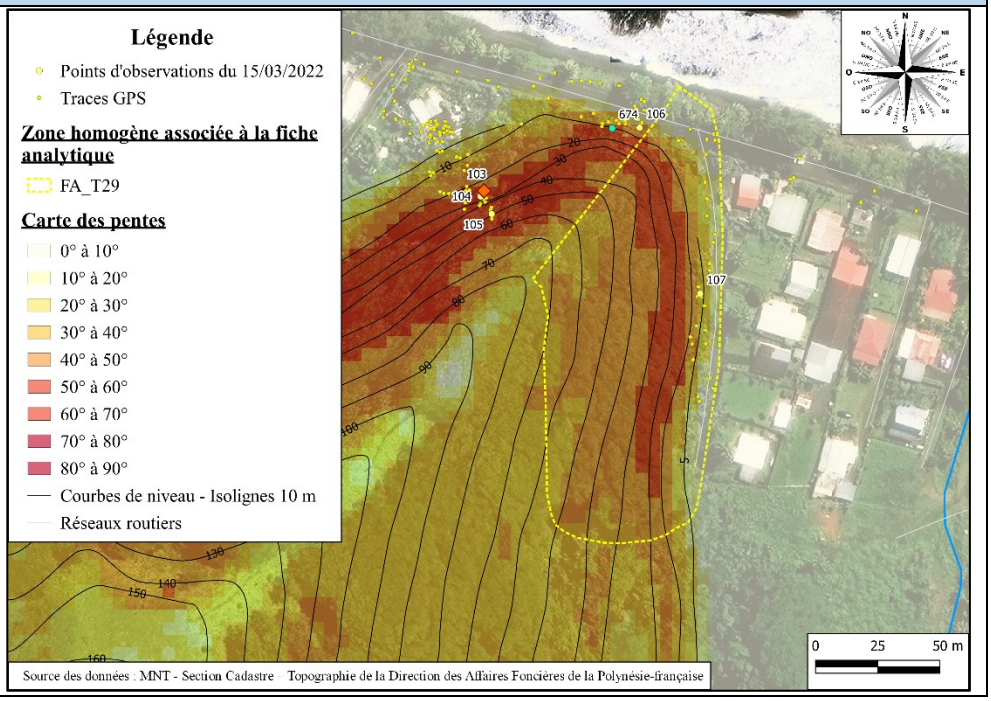

Observations n°105 et 107	Les observations montrent la présence d'un affleurement rocheux vertical le long du chemin d'accès aux parcelles. L'affleurement correspond à du basalte sain ou du mamu I. Le talus est recouvert par la végétation.

Photographies des investigations

Observation n°105 et 107

Point d'observation n°105 – Illustration de l'affleurement rocheux vertical en amont du chemin d'accès aux parcelles

Point d'observation n°107 – Illustration de l'affleurement rocheux (mamu I)

Point d'observation n°107 – Illustration du basalte observé en pied de versant

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Augmentation de l'aléa fort mouvements de terrain*
Justification de la modification	*La morphologie du versant étant identique à la zone d'aléa fort initialement cartographiée, celle-ci est prolongée au niveau du versant se trouvant en amont du chemin d'accès aux parcelles au PK 24.8. L'aléa fort mouvements de terrain se termine lorsque les pentes deviennent inférieures à 45°. Peu d'indices de chutes de blocs ont été relevés au droit du chemin, l'aléa fort est donc limité à la largeur du chemin. L'aléa moyen, puis l'aléa faible mouvements de terrain sont réduits à une largeur de 30 m, successivement, depuis la fin de l'aléa fort.*

Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification

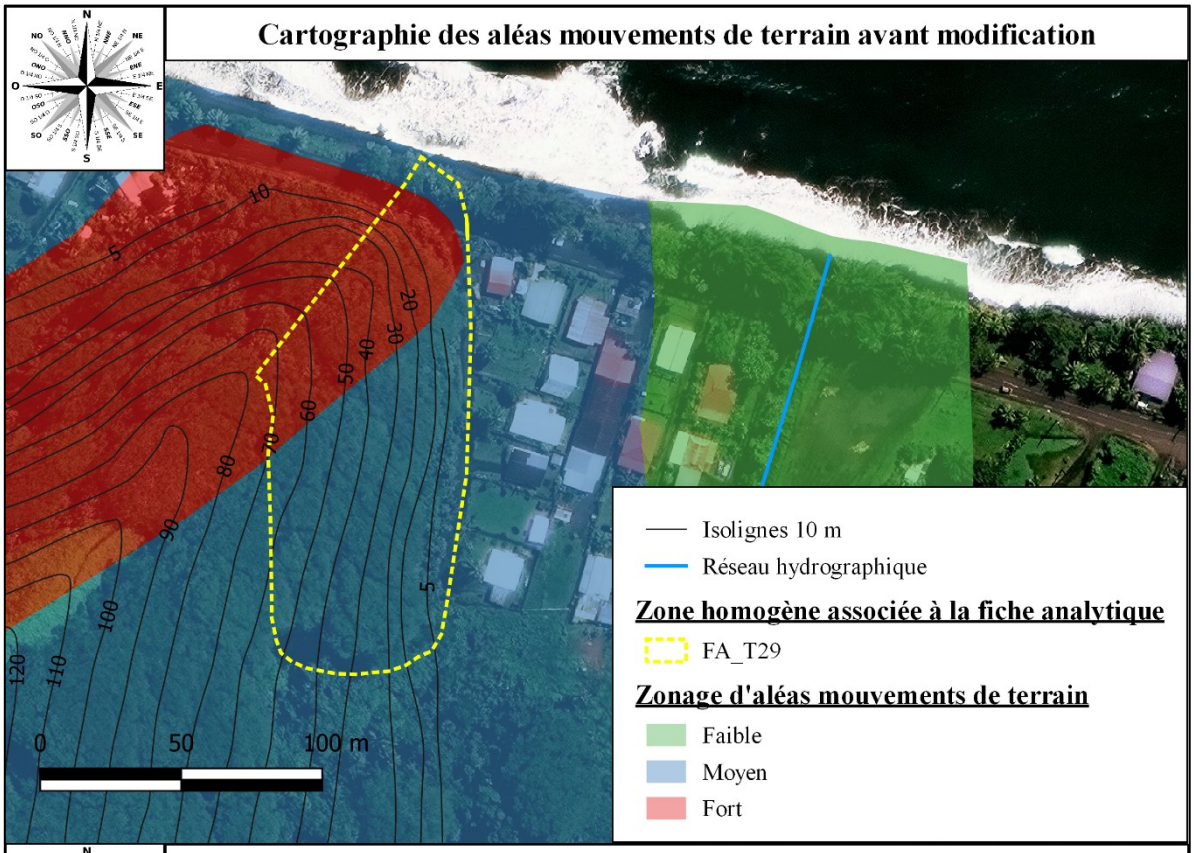

Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification